



Electronics Product  
Stewardship Canada

www.epsc.ca

Recyclage des produits  
électroniques Canada

www.rpec.ca

### Recyclage des produits électroniques Canada

Enjeux à considérer dans la mise au point de programmes de gestion  
des produits électroniques mis au rebut en fin de cycle de vie par les provinces et les territoires  
*Août 2003*

RPE Canada a rassemblé les réflexions suivantes afin de proposer une orientation aux provinces et aux territoires qui envisagent la mise en application d'une réglementation sur le recyclage des produits électroniques. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, RPE a effectué une vaste consultation pour mieux comprendre les défis que pose le recyclage des produits électroniques, tout en prenant note des préoccupations et des suggestions d'un vaste échantillon d'intervenants. Nous avons rencontré les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, des commissions sur le recyclage dans l'ensemble du Canada, des représentants de l'industrie, des centres de tri, des groupes de défense des consommateurs et des groupes environnementalistes. Nous nous sommes également rendus dans trois pays d'Europe où des programmes de recyclage des produits électroniques sont en cours. Par ailleurs, plusieurs de nos compagnies membres possèdent une expérience poussée dans ce domaine. Les énoncés suivants expriment les principaux enseignements que nous avons tirés au cours de ce processus et sont, selon nous, des enjeux qui devront être analysés attentivement à mesure que les provinces et les territoires iront de l'avant avec les programmes.

- 1) ***Il est essentiel d'adopter les mêmes solutions d'un bout à l'autre du Canada.*** La nécessité d'adopter des solutions communes a fait consensus tout au long de notre processus de consultation et a été vue comme un élément essentiel pour assurer des économies d'échelle, une réduction au minimum de la confusion des consommateurs et une gestion efficace. Il s'agit d'un thème clé de la directive WEEE de l'Union Européenne, des consultations du groupe NEPSI aux États-Unis et des administrateurs des programmes de recyclage existants. RPE Canada invite tous les paliers de gouvernement à endosser l'obligation de créer un programme comportant des éléments communs dans l'ensemble du pays. Nous croyons que, dans un esprit de coopération, il est possible de mettre sur pied un programme qui répondra ou même dépassera les exigences des gouvernements provinciaux et territoriaux.
- 2) ***Les provinces et les territoires doivent voir à ce que les règles établies soient équitables et engendrent une saine concurrence, tout en offrant la souplesse nécessaire à la création et à la croissance des programmes.*** RPE Canada croit que les provinces et les territoires doivent avoir une législation d'arrière-plan de haut niveau très simple, qui établit des règles du jeu équitables (ou une concurrence loyale) et fournit à l'industrie un cadre pour la définition des détails des programmes. Cette réglementation devrait proposer une option pour des programmes collectifs ou individuels et reconnaître la responsabilité du gouvernement de veiller au respect de la réglementation.



Electronics Product  
Stewardship Canada

[www.epsc.ca](http://www.epsc.ca)

Recyclage des produits  
électroniques Canada

[www.rpec.ca](http://www.rpec.ca)

- 3) ***Nous devons posséder une infrastructure de collecte des déchets efficace en termes de coûts.*** Les consommateurs doivent avoir accès à une infrastructure pratique et efficace en termes de coûts pour la collecte des déchets dans le but de permettre aux programmes d'offrir un service optimal et de réduire au minimum les impacts sur l'environnement. Cet aspect est particulièrement important dans le cas des déchets électroniques puisque notre secteur industriel produit moins de 5 % des déchets solides. Plusieurs provinces ont indiqué que les municipalités ne seront pas tenues d'agir comme lieux de collecte pour les programmes de recyclage, en proposant que l'industrie crée des systèmes de collecte à l'intention de sa propre clientèle et en défraie les coûts. Plusieurs ont suggéré de faire usage des dépôts existants – tant publics que privés – pour la collecte des déchets spéciaux (bouteilles, peinture, etc.). Ce défi a été clairement reconnu en Europe alors que la réglementation sur le recyclage, dans la plupart des pays où l'on trouve des programmes pour les produits électroniques, exige des municipalités de servir de lieux de collecte. RPE Canada croit que les méthodes de collecte qui favorisent ou facilitent la participation des consommateurs sont essentielles. À ce titre, RPE Canada réalisera d'autres recherches et de nouvelles analyses coûts-avantages afin de définir comment les méthodes de récupération peuvent être structurées et comment les objectifs peuvent être atteints.
  
- 4) ***Nous devons nous assurer que des partenaires sont en place dans les régions pour assumer la responsabilité de la gestion des programmes locaux.*** Les gouvernements ont clairement indiqué qu'une composante de gestion bien établie à l'échelle locale est primordiale à tout programme de recyclage. RPE Canada est tout à fait en accord avec eux et, les déchets électroniques ne représentant qu'une petite fraction de la production de déchets solides, la solution la plus économiquement efficace pour notre industrie est de travailler de concert avec une organisation existante en mesure d'assurer la gestion locale du programme de RPE. Les gouvernements qui prévoient implanter une réglementation devraient travailler de concert avec RPE Canada pour s'assurer de la disponibilité de partenaires convenables. S'il n'y a pas de partenaire convenable, la région devra envisager le report de l'entrée en vigueur de toute réglementation sur les déchets électroniques jusqu'à ce que le problème soit résolu.
  
- 5) ***Les provinces et les territoires doivent s'assurer qu'une capacité de recyclage adéquate existe pour l'élimination des équipements électroniques.*** Beaucoup de travail reste à faire pour disposer de marchés viables pour les produits électroniques recyclés. En particulier, le marché est très limité pour les écrans cathodiques et le coût du recyclage de ces produits continue d'augmenter. Les gouvernements et l'industrie doivent travailler ensemble en vue de garantir que la capacité des marchés sera adéquate ; la réglementation sur le recyclage ne devrait être considérée qu'une fois cette étape réalisée.



Electronics Product  
Stewardship Canada

[www.epsc.ca](http://www.epsc.ca)

Recyclage des produits  
électroniques Canada

[www.rpec.ca](http://www.rpec.ca)

- 6) ***Les provinces et les territoires doivent développer une réglementation et mettre en application des programmes qui reconnaissent qu'un recyclage efficace nécessite des installations spécialisées à grande échelle pour être viable.*** Certains gouvernements ont proposé que les programmes de gestion des déchets soient liés à un engagement social sous la forme d'emplois dans les collectivités et d'autres mesures de ce type. RPE Canada croit que la priorité doit être accordée à des solutions de recyclage efficaces au niveau des coûts et respectueuses de l'environnement définies par un appel d'offres concurrentiel. Bien que cela n'exclut pas l'utilisation d'installations locales pour le démontage, cet aspect ne devrait pas déterminer les politiques sur le recyclage. Nos consultations ont nettement indiqué qu'un recyclage efficace nécessitait des opérations d'envergure et un programme complet de qualification des fournisseurs pour être viable et sans danger pour l'environnement.
  
- 7) ***Nous devons préciser un calendrier de mise en œuvre par étapes et débiter dans une région disposant d'une base de population suffisante.*** La mise en œuvre devrait débiter dans la région du Canada qui satisfait le mieux aux critères décrits ici. Cette démarche deviendra ensuite un modèle pour une implantation dans d'autres régions. Cela pourrait prendre quelques années pour compléter la mise en œuvre dans toutes les régions du Canada : voilà pourquoi nous demandons aux gouvernements de travailler avec nous afin d'éviter la confusion et de tenir compte des leçons retenues pour faciliter la mise en application progressive des programmes.
  
- 8) ***Tous les paliers de gouvernement doivent créer un environnement favorable au recyclage.*** RPE Canada presse les gouvernements de prendre en considération les mesures qui accroîtront et encourageront le recyclage des produits électroniques, notamment : des pratiques d'approvisionnement qui reconnaissent le leadership en matière d'environnement dans l'industrie ; des restrictions quant aux sites d'enfouissement et aux produits, de même que d'autres mesures du même type prises uniquement en consultation avec l'industrie ; et un mouvement de recyclage transfrontalier rationalisé. Le gouvernement doit être proactif en créant le climat qui sera source de succès pour la mise en application du recyclage des produits électroniques.